



Bulletin de l'Archiconfrérie

DANS notre « Pieux Souvenir » du mois de juin, consacré à Son Eminence le Cardinal E.-A. Taschereau, nous avons fait remarquer que c'est Lui qui demanda et obtint de notre saint Père le Pape Léon XIII, le 26 avril 1887, un rescrit qui érigeait en Archiconfrérie la Confrérie de Sainte-Anne de Beaupré, établie le 27 septembre de l'année précédente.

Nos lecteurs nous sauront gré de leur mettre aujourd'hui sous les yeux ce précieux document, qui faisait, du Sanctuaire de la Bonne sainte Anne, une source si abondante de richesses spirituelles.

En voici la traduction littérale.

LÉON XIII, PAPE

POUR EN PERPÉTUER LE SOUVENIR

A environ sept lieues de la ville de Québec, dans un endroit appelé Beaupré, s'élève en l'honneur de sainte Anne, mère de la Vierge Immaculée Mère de Dieu, un temple ancien et célèbre, vers lequel viennent avec grande religion et piété de nombreux pèlerins, non-seulement du diocèse de Québec, mais aussi de tout le Canada et des Etats Unis de l'Amérique du Nord ; car ils y obtiennent des grâces innombrables et des miracles éclatants par l'intercession de sainte Anne, la glorieuse Mère de la Bienheureuse Vierge Marie.

Ce vaste et insigne sanctuaire est desservi avec un grand zèle par les membres de l'illustre Congrégation du Très Saint Rédempteur. Une confrérie dite de SAINTE ANNE, canoniquement érigée, y est établie et y fleurit. Or, afin que cette pieuse confrérie y produise des fruits de plus en plus abondants, Notre Cher Fils Nicolas Mauron,